



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

Auto
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60613412

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	30/07/2025	25026573

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<p>Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD</p> <p>Défaillances mineures : 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse AVG 5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AR 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées ARD 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR</p>

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S013C026
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 013C1610
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GD-099-RB (F)	20/12/2021	20/12/2021
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	EXPRESS	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJK00767607060	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
N10RENCTC97T355	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
70755

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.1 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	9 %		36 %	
Forces verticales :		841 daN		526 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	257 daN	256 daN	166 daN	147 daN
Déséquilibre (<20%) :	1 %		12 %	
Forces de freinage (efficacité) :	257 daN	256 daN	166 daN	147 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	60 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	19 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.37 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.1 %		-2.3 %	